

Département du Var

VILLE DE SAINT CYR SUR MER

Arrondissement de
TOULON

Canton du BEAUSSET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2014 - 12 - 10

Séance du 16 décembre 2014

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33

Présents : 26

L'an deux mille quatorze, le seize décembre,

Représentés : 7

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR SUR MER
réuni à la Salle du Conseil Municipal, sur la convocation et sous la
présidence de Monsieur le Maire.

OBJET :

Etaient présents : Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire

Adjoint : Mesdames GOHARD, NOUYRIGAT, SAMAT,
VANPEE, Messieurs BAGNO, FERRARA, HERBAUT,
JOANNON, LE VAN DA.

Conseillers Municipaux : Mesdames, BERTOIA, CIDALE,
LALESART, LEITE, MANFREDI-MARIN, MOTUS-JAQUIER,
NEGREL-SALLES, ORSINI, Messieurs, CATTAUI, GIULIANO,
GUEGUEN, LUCIANO, OLIVIER, ROCHE, SAOUT, VALENTIN

BUDGET PRIMITIF

**ASSAINISSEMENT
COLLECTIF**

EXERCICE 2015

Etaient représentés :

Conseillers Municipaux : Mesdames Sabine GIACALONE
(procuration à Monsieur Pierre LUCIANO), Marie-Claire PELOT-
PAPPALARDO (procuration à Monsieur Louis FERRARA),
Marguerite TROGNO (procuration à Monsieur Jean-Michel
VALENTIN), Isabelle VIDAL (procuration à Monsieur le Maire),
Messieurs Jean-Luc BERNARD (procuration à Madame Elisabeth
LALESART), Gérard BUONCRISTIANI (procuration à Madame
Christine ORSINI), Philippe SERRE (procuration à Monsieur
Dominique OLIVIER)

<<◇>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Pierre LUCIANO,
Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le débat sur les orientations budgétaires afférent au Budget de l'Assainissement Collectif, pour l'exercice 2015, conformément à l'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est tenu lors de la séance du 18 novembre 2014.

Vu la consultation de la Commission des Finances, lors de sa séance du 5 décembre 2014, sur le projet de Budget Primitif de l'Assainissement Collectif - Exercice 2015,

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal le projet de Budget Primitif de l'Assainissement Collectif, exercice 2015, qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de : 1 415 480,16 €

Section d'Exploitation	596 240,08 €
Section d'Investissement	819 240,08 €

Le Conseil Municipal, par :

28 Voix POUR

5 ABSTENTIONS

(Monsieur Jean-Luc BERNARD (procuration à Madame Elisabeth LALESART) Mesdames Elisabeth LALESART, Stéphanie LEITE).

(Monsieur Claude GIULIANO, Madame Michèle NEGREL-SALLES,)

Adopte l'exposé qui précède,

Décide d'arrêter le montant global des recettes et des dépenses du Budget Primitif de l'Assainissement Collectif, Exercice 2015, à la somme de 1 415 480,16 €.

Ainsi fait et délibéré

Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme

Le Maire

Signature électronique

Philippe BARTHELEMY

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT COLLECTIF EXERCICE 2015

Date de transmission de l'acte : 09/01/2015

Date de réception de l'accusé de réception : 09/01/2015

Numéro de l'acte : DEL20141210 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 083-218301125-20141216-DEL20141210-BF

Date de décision : 16/12/2014

Acte transmis par : Isabelle TUDELA-DELMASTRO

Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires

